



Grades :

- 0 : filtre 0 à 20% de la luminosité et 90 à 92% des UVB
- 1 : filtre 20 à 57% de la luminosité et 92 à 95.7% des UVB
- 2 : filtre 57 à 82% de la luminosité et 95.7 à 98.2% des UVB
- 3 : filtre 82% à 92% de la luminosité et 98.2 à 99.2% des UVB
- 4 : filtre 92% à 97% de la luminosité et 99.2 à 99.7% des UVB, il est interdit pour la conduite

Les 7 ENGAGEMENTS Des Opticiens LISSAC en Basse Vision

1. La prise en charge

La prise en charge des personnes malvoyantes est assurée par des Opticiens Lissac, formés pour répondre spécifiquement aux besoins spécifiques de chacun. Elle s'effectue sur rendez-vous avec l'accord de l'Ophtalmologiste.

2. Le bilan Optique Basse Vision

Il est réalisé selon l'application d'un protocole rigoureux. Les Opticiens Lissac s'engagent à faire essayer au sujet malvoyant les aides visuelles les mieux adaptées à ses besoins. (Filtres thérapeutiques, systèmes télescopiques, microscopiques, électronique...).

3. Le prêt de matériel

A la demande de l'Ophtalmologiste et/ou de l'Orthoptiste, les Opticiens Lissac proposent le prêt d'un système permettant d'engager la réadaptation visuelle.

4. La relation opticien/prescripteur

Systématiquement, à la suite du bilan optique du sujet, un compte rendu détaillé est adressé à l'Ophtalmologiste pour l'informer des performances visuelles obtenues.

5. Le service à domicile

Pour les personnes à mobilité réduite, les Opticiens Lissac, se déplacent* pour effectuer un bilan optique basse vision au domicile du sujet malvoyant.

6. Le financement

Après l'avis favorable du médecin prescripteur, L'Opticien Lissac s'engage à contacter les organismes agréés et de communiquer au client les diverses possibilités de financement. L'Opticien Lissac, proposera également des facilités de paiement.

7. Les Garanties

Toutes nos aides visuelles optiques et électroniques, bénéficient d'une garantie « période d'essai adaptation*»

*voir conditions en magasin auprès de votre opticien.

BASSE VISION

Le meuble basse vision
Une exclusivité Lissac



METHODOLOGIE LISSAC : UNE STRICTE SÉLECTION DE 36 AIDES OPTIQUES ET 30 COMBINAISONS DE FILTRES.

Fidèle à son engagement « la vue pour tous » nous formons tous nos opticiens à la prise en charge des personnes malvoyantes selon les derniers protocoles en cours.

Le concept rationnel du meuble basse vision, tisse en un tout cohérent une réponse à 80% des problématiques du malvoyant : toute personne atteinte de D.M.L.A, de rétinopathie pigmentaire ou toutes autres pathologies rétinienne.

Lorsqu'un opticien LISSAC accueille un malvoyant, il estime son besoin de grossissement à partir de son acuité visuelle résiduelle et teste des aides optiques.

Par une parfaite connaissance des principes optiques des différentes familles d'aides visuelles, l'opticien propose différents outils de grossissement équivalent et oriente son conseil sur les aspects ergonomiques.

En vérifiant le rendement d'une aide grossissante, il s'assure de l'absence de limitation fonctionnelle comme une anomalie de la réfraction, l'instabilité de la fixation, l'atteinte du champ visuelle périphérique et réfèrera en cas de doute.

Egalement, il évalue ces difficultés face aux différentes ambiances lumineuses et conseille des filtres à visée thérapeutique pour diminuer l'éblouissement et favoriser les contrastes.

Gc Théorique	P lu	Préconisations pour P2,5
9X - 10X	P26	
7X - 8X	P20	
6X - 7X	P16	
4X - 5X	P14	
3X - 4X	P10	
3X	P8	
2,5X	P6	
2X	P5	
1,5X	P4	
1,25X	P3	



- 8 loupes à main
- 6 loupes sur pied
- 3 loupes à champ clair
- 4 microscopiques
- 3 télescopiques
- 1 loupe électronique
- 1 éclairage
- 10 filtres (clips et sur-lunettes)